



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Appelés

Question écrite n° 2493

Texte de la question

M. Dominique Dupilet attire l'attention de M. le ministre de l'environnement sur le rôle que pourraient jouer des appels du contingent dans la défense de l'environnement et du milieu naturel. Aussi, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour proposer des formes de service national de protection de l'environnement.

Texte de la réponse

Le ministère de l'environnement a l'intention d'ouvrir à des appels du contingent la possibilité d'effectuer leur service national dans le domaine de l'environnement, et ce, dès l'année 1994, lorsque les conditions juridiques et financières seront réunies. Cette forme de service national répondra aux aspirations de nombreux jeunes Français qui souhaitent se mettre au service de la cause « environnement ». Les tâches qui seront effectuées par ces appels répondront principalement à un souci de prévention des risques naturels qui se traduira par des tâches de surveillance et d'aménagement de zones particulièrement sensibles comme les zones de montagne, les zones littorales et les rivières. Ces appels seront affectés prioritairement dans les organismes sous la tutelle du ministère de l'environnement - parcs nationaux, agences de l'eau, agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, office national de la chasse, conseil supérieur de la pêche - ainsi que dans les collectivités territoriales qui en feront la demande et qui seront en mesure de leur offrir un encadrement de qualité. Dès 1994, un contingent de 250 appels pourrait ainsi bénéficier de cette nouvelle faculté. Le projet de décret permettant cette forme de service national sera prochainement soumis à l'avis du Conseil d'État. Cette innovation requiert néanmoins un effort financier de la part de l'État dont les modalités sont en cours d'examen dans le cadre interministériel.

Données clés

Auteur : [M. Dupilet Dominique](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2493

Rubrique : Service national

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 1993, page 1701

Réponse publiée le : 25 octobre 1993, page 3691